

Saint-Amand-les-Eaux

L'harmonie municipale a tenu son assemblée générale et a accueilli trois nouveaux membres

Deux cents ans sans fausses notes

L'harmonie de Saint-Amand-les-Eaux a tenu son assemblée générale. Principal point de la réunion, le bilan de l'année du bicentenaire. Une année au cours de laquelle le comité, les musiciens ainsi que leurs familles furent sollicités à maintes reprises. Ainsi, l'Harmonie municipale s'est montrée sous un autre jour concrétisant des projets innovateurs, qui en ont surpris plus d'un : « *Chacun de nous a ressenti, ou ressent encore différentes impressions. Personne n'est resté indifférent à la réalisation de ce gros projet* », a indi-

qué le président, Pierre Delettrez dans son discours. Soucieux de continuer dans cette voix, l'harmonie ne compte pas s'arrêter là et de nombreux concerts sont, d'ores et déjà, prévus en 2006. En outre, le comité compte faire reclasser l'harmonie au niveau de la Fédération des sociétés musicales du Nord - Pas-de-Calais.

Une aventure musicale, qui continue avec de nouveaux membres, puisque le comité s'est enrichi de Christian Billiet, de Jacques Boniface et d'Eric Haroux, tandis que le bureau a été réélu à l'unanimité.

